

Propositions CGT pour comité de groupe

Bonjour Monsieur Harrewyn,

Nous vous faisons part de nos remarques et propositions concernant le projet d'accord sur le comité de groupe.

Nous avons constaté que votre projet d'accord est très minimaliste et surtout très en dessous de l'ancien accord, vous appliquez la loi mais pas plus. Nous avons donc des propositions afin d'améliorer cet accord et faire que le comité de groupe fonctionne correctement :

- En premier lieu, il faut que la négociation de cet accord soit centralisée au niveau du groupe. Le DRH d'une entité du groupe ne peut pas représenter les organisations syndicales ni remonter et défendre leurs revendications.
- Chaque organisation syndicale doit être représentée au comité de groupe tout en respectant la proportionnelle.
- Il faut prévoir des remplaçants ou suppléants aux membres titulaires.
- Il faut prévoir deux réunions par an, ce qui est une pratique courante dans les groupes de taille moyenne ou grande.
- Il faut prévoir la possibilité d'organiser des réunions extraordinaires dans le cas d'événements importants pour l'avenir du groupe ou d'une de ses entités. La demande de la moitié des membres titulaires doit suffire pour les déclencher.
- Il faut prévoir des réunions préparatoires au sein de chaque entité avant les réunions plénières et prévoir du temps pour ces réunions.
- Le secrétaire du comité de groupe sera élu par la majorité des membres titulaires du comité de groupe, le président ne votant pas. Même pratique pour la désignation de l'expert du comité de groupe.
- Les attributions du comité de groupe doivent être élargies à des aspects sociaux comme des points faits sur les négociations collectives dans les différentes entités du groupe.
- Il faut octroyer un crédit d'heures au secrétaire et aux membres titulaires afin que le travail au sein du comité de groupe se fasse dans de bonnes conditions.
- Il faut que les temps de déplacements soient comptabilisés comme temps de travail.
- Il faut que les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration soient pris en charge par l'entreprise.

Cordialement

Le syndicat CGT-Ford